

IPSO

CONTRAT MÉDECIN TRAITANT RENFORCÉ



Proposer des nouvelles modalités de prise en charge refondées sur un « contrat médecin traitant renforcé » accompagnées d'un paiement du médecin traitant au forfait par catégorie de patient

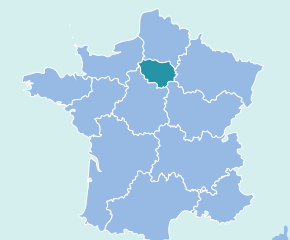


Porteur du projet :

Groupe IPSO

Partenaires :

Groupe hospitalier Paris X, centre d'imagerie médicale Bachaumont Paris Centre, Jean Michel Ricard – Siel Bleu



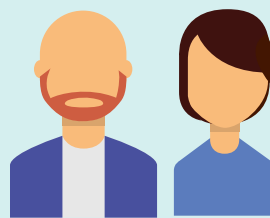
ÎLE-DE-FRANCE



Durée :
5 ans



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) :
13.600 K€
Fonds d'intervention régional (FIR) :
420 K€



Population générale
soit 28.000 patients
bénéficiaires



Publié au Recueil
des Actes Administratifs
le 03/02/2020 et
modifié le 30/12/2021



Financement substitutif :
rémunération forfaitaire
mensuelle par patient
modulée en fonction des
catégories de patients



Art.
51

Innovation

En santé